

Wimax: chaque région disposera de deux licences

Le WiMax français va enfin pouvoir décoller. Jusqu'à aujourd'hui, un seul opérateur, Altitude Télécom, disposait d'une licence afin de déployer ces réseaux sans fil à haute couverture qui permettent de relier simplement des foyers au haut débit en zones non couvertes par l'ADSL.

Désormais, chaque région pourra proposer deux licences. « *L'Autorité va adopter dans les prochains jours la décision par laquelle elle propose le lancement de la procédure d'attribution de nouvelles autorisations au ministre délégué à l'Industrie* », a déclaré Paul Champsaur, à l'occasion de la présentation du rapport annuel de l'Arcep (ex ART). « *(Ce dispositif) permettra l'attribution de deux nouvelles autorisations dans la bande 3,4-3,6 GHz en chaque point du territoire* », a-t-il ajouté. Cette décision suit en fait les objectifs du gouvernement. En avril dernier, le ministre de l'Équipement et de l'Aménagement du territoire Gilles de Robien avait souhaité mettre à l'étude la possibilité de « *confier des licences WiMax à des collectivités territoriales de niveau départemental pour qu'elles puissent utiliser cette technologie et développer leur propre réseau* ». Dans les régions où la demande dépasse l'offre, les candidats seront départagés sur la base de trois critères: – la contribution au développement territorial du haut débit, – l'aptitude du projet à favoriser la concurrence – le montant de la redevance. Si 95% des Français ont la possibilité d'accéder à l'Internet haut débit, la couverture territoriale montre encore des disparités. Ainsi, environ 10.000 communes Françaises sont toujours exclues du haut-débit. Situées en zones rurales, à faible densité, ces zones n'attirent pas vraiment les opérateurs et il leur faut alors attendre le bon vouloir de France Télécom. L'alternative se nomme WiMax. Evolution du Wi-Fi, et reprise du concept de boucle locale radio (BLR), cette technologie hertzienne sans-fil dans la bande des fréquences de 3,5 Ghz promet un débit de 70 Mbit/s avec une portée de 50 kilomètres. En réalité, les opérateurs parlent plutôt de 12 Mbit/s et de 20 kilomètres. Ainsi, avec quelques dizaines de stations de base, il est possible de couvrir tout un département. Il suffit ensuite d'installer des antennes relais sur les cheminées des habitations. Et ça marche. Altitude Telecom parle même d'une « *réalité du WiMax en France* ». Sans aller jusque là, on dénombre déjà trois départements qui ont opté pour cette solution: l'Orne, la Vendée et le Calvados. Altitude Telecom y a déployé cette technologie, aujourd'hui, le haut débit est quasiment disponible pour les habitants, les entreprises ayant été servies les premières. Simple à déployer, le WiMax permet de proposer des abonnements à des prix raisonnables. Dans l'Orne, l'accès à 1Mb/s sera facturé (par Altitude Telecom) à 39 euros par mois et à 45 euros avec la voix. Il n'est néanmoins pas possible de faire transiter la télévision comme avec l'ADSL. Cet exemple illustre la force du WiMax en tant que technologie alternative à l'ADSL. Et l'implication des régions devrait accélérer le phénomène.